



**Initiative vélo**

Birkenweg 61 | Case postale  
CH-3001 Berne

Tél.. 031 318 54 18

[mail@initiative-velo.ch](mailto:mail@initiative-velo.ch) | [www.initiative-velo.ch](http://www.initiative-velo.ch)

**Communiqué de presse du 5 mars 2015  
Lancement de l'initiative vélo**

***L'initiative vélo entend renforcer le trafic cycliste au quotidien et pendant les loisirs. Elle vise une utilisation optimale des ressources de transport, déjà limitées, dans l'intérêt de tous les usagers. La promotion du vélo doit donc acquérir une dimension fédérale. L'association de soutien a lancé l'initiative vélo le 5 mars à Berne.***

L'initiative vélo demande l'inscription dans la Constitution fédérale de la promotion du vélo au quotidien et durant les loisirs, plus précisément dans l'article sur les chemins et les sentiers pédestres. Un éventail extraordinairement large d'organisations et de partis politiques souhaitent voir émerger une véritable culture du vélo en Suisse.

L'article constitutionnel en faveur des chemins et des sentiers pédestres sert de modèle à l'initiative: les cantons et les communes ont l'obligation d'aménager et d'entretenir un réseau attrayant et sûr; ces mesures sont encouragées et coordonnées par la Confédération, y compris financièrement si nécessaire, comme c'est aujourd'hui le cas dans un cadre temporel et spatial limité pour les programmes d'agglomération. Il convient aujourd'hui de renforcer ces dispositions pour la mobilité piétonne et de favoriser une évolution analogue pour le trafic cycliste.

Les avantages de la petite reine ne sont plus à prouver: bon pour la santé, l'environnement et le porte-monnaie, le vélo se fait en outre discret sur la voie publique. Autant de raisons d'encourager son utilisation. Pour cela, des objectifs qualitatifs et quantitatifs ainsi que les moyens de les atteindre font défaut, par exemple en ce qui concerne l'infrastructure, la régulation du trafic et les interfaces avec les transports publics. À l'avenir, la Confédération doit aussi être en mesure de soutenir la communication et les campagnes en faveur de toutes les formes de mobilité douce.

Le nombre élevé de motions parlementaires en suspens est une manifestation évidente des besoins actuels dans le domaine de la promotion du vélo. D'après l'association de soutien, l'initiative arrive donc à point nommé.

[Lien](#) vers les photos de presse (à partir de 13h).

### Renseignements

Jean-François Steiert, 079 204 13 30, conseiller national, président de l'association de soutien  
Evi Allemann, 079 560 72 94, conseillère nationale et vice-présidente de l'association de soutien

### Annexe

- Citations des membres du comité
- Association de soutien
- Comité d'initiative
- Texte de l'initiative vélo

«Le vélo bénéficie à tout le monde. D'une part, les cyclistes se déplacent rapidement et se maintiennent en bonne santé; d'autre part, ils permettent à la communauté de mieux utiliser l'espace et de préserver l'environnement.»

**Jean-François Steiert**, conseiller national (PS/FR), président de l'association de soutien

«Se déplacer à vélo dans les villes et les villages est généralement le moyen de transport le plus rapide et le plus économique.»

**Evi Allemann**, conseillère nationale (PS/BE), vice-présidente de l'association de soutien

«Le cyclisme est un sport magnifique permettant à chaque pratiquant de découvrir régions et paysages à son propre rythme tout en respectant la nature. Il contribue aussi à notre développement personnel, enseignant diverses qualités utiles dans notre quotidien comme la volonté, l'humilité, le respect et la ténacité.»

**Richard Chassot**, fondateur et propriétaire de Chassot Concept - organisation d'événements, Tour de Romandie

«Circuler à vélo prend peu de place et nous fait bouger. En ville, c'est le moyen idéal comme alternative à la voiture. C'est le complément logique de la marche à pied et des transports publics ».

**Rolin Wavre**, membre du comité de PRO VELO Genève, PLR

«Le vélo maintient en forme, ne fait pas de bruit ni de pollution. Il vous fait avancer plus vite sans prendre de place. Mais il est vulnérable et souvent oublié. Il doit être reconnu et encouragé.»

**Eric Fassbind**, hôtelier

**Membres de l'association de soutien:** PRO VELO Suisse, ATE Association transports et environnement, Mobilité piétonne, Suisse Rando, actif-trafiC, Swiss Cycling, Édition Velojournal, Médecins en faveur de l'environnement, WWF Suisse, Velosuisse, Fondation Suisse de l'énergie (SES), Association Freipass, FAPERT (Fédération des Associations de Parents d'Élèves de la Suisse Romande et du Tessin), Enseignants suisses (ECH), Pro Juventute, Parti socialiste suisse (PS), Parti écologiste suisse (Les Verts), Parti Vert'libéral suisse (Vert'libéraux), Parti Évangélique suisse (PEV), Jeunesse socialiste suisse (JS), Les Jeunes Vert-e-s suisses.

**Membres du comité d'initiative:** Jean-François Steiert, conseiller national, Fribourg (PS); Evi Allemann, conseillère nationale, Berne (PS); Rocco Cattaneo, Bironico TI (président PLR Tessin, ancien cycliste professionnel); Richard Chassot, Estavayer-le-Lac (fondateur et propriétaire de Chassot Concept - organisation d'événements); Nicola Colombo, Bellinzzone (artiste, propriétaire de Nephos Swiss Fog); Philip Douglas, Maschwanden ZH (fondateur de Velobility et Simpel); Eric Fassbind, Villette VD (hôtelier); Roland Fischer, conseiller national, Udligenswil LU (PVL); Olivier Français, conseiller national, Lausanne (PLR); Dr. Franz Gallati, Näfels GL (président de Swiss Cycling); Yvonne Gilli, conseillère nationale, Wil SG (Les Verts); Thomas Hardegger, conseiller national, Rümlang ZH (PS); Ruth Humbel, conseillère nationale, Birmenstorf AG (PDC); Martin Landolt, conseiller national, Näfels GL (PBD); Christa Markwalder, conseillère nationale, Burgdorf BE (PLR); Dominique Metz, Wallisellen ZH (directeur de Veloplus); Pete Mijnsen, Zürich (éditeur de Velojournal); Matthias Probst, Zürich (membre du comité de PRO VELO Canton Zürich); Marco Romano, conseiller national, Mendrisio (PDC); Philipp Schoch, Pratteln BL (Les Verts); Silva Semadeni, conseillère nationale, Coire (PS); Aline Trede, conseillère nationale, Berne (Les Verts); Rolin Wavre, Prégny-Chambésy GE (membre du comité de PRO VELO Genève, PLR); Ursula Wyss, Berne (responsable du trafic routier); Beat Zemp, Frenkendorf BL (président central des instituteurs-trices LCH).

### **Initiative populaire fédérale**

#### **«Pour la promotion des voies cyclables et des chemins et sentiers pédestres (initiative vélo)»**

La Constitution est modifiée comme suit :

#### *Art. 88 Chemins et sentiers pédestres et voies cyclables*

<sup>1</sup> La Confédération fixe les principes applicables aux réseaux de chemins et de sentiers pédestres et aux réseaux de voies cyclables destinées aux déplacements quotidiens et aux déplacements de loisirs.

<sup>2</sup> Elle encourage et coordonne, dans le respect des compétences des cantons, les mesures prises par les cantons et par les tiers visant à aménager et entretenir des réseaux sûrs et attrayants et à communiquer sur ceux-ci.

<sup>3</sup> Elle prend ces réseaux en considération dans l'accomplissement de ses tâches. Si elle doit supprimer de ces réseaux des chemins ou sentiers pédestres ou des voies cyclables, elle les remplace.